

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles

AVRIL 2017 – Véronique Vigneault

LA MÉDIATISATION DE LA CULTURE DU VIOL AU QUÉBEC

En 2014, la médiatisation des accusations d'agressions sexuelles de l'animateur de radio Jian Ghomeshi (Mayrand 2014) a été suivie d'un mouvement massif, sans précédent, de dénonciation d'agressions sexuelles sur les médias sociaux. Au Québec, le mouvement viral #AgressionsNonDénoncée (Radio-Canada 2014) a été initié par la Fédération des femmes du Québec. Puis, dans les mois qui ont suivi, les médias ont parlé notamment, des femmes autochtones de Val-d'Or (Marchand 2015), des plaintes d'harcèlement sexuel visant Marcel Aubut (Marchand 2015), des agressions dénoncées dans les forces armées canadiennes (La Haye 2015) et de la mobilisation massive dans 16 campus du Québec pour mettre sur pieds la campagne *Sans oui, c'est non!* (Campagne Sans oui, c'est non! 2014).

À l'automne 2016, le phénomène de *culture du viol* est devenu hypermédiatisé. Le tout a débuté par les initiations universitaires dégradantes dénoncées par les étudiantes en droit de l'Université de Montréal (Teisceira-Lessard 2016), la dénonciation des comportements déplacés du candidat à l'élection présidentielle Donald Trump et les sorties médiatiques répétées de femmes agressées sexuellement. Lorsque la série d'agressions qui a eu lieu dans les résidences de l'Université Laval (Sioui, 2016) et que les allégations au sujet du député Sklavounos (Radio-Canada 2016a) sont survenues, les organismes venant en aide aux victimes d'agressions sexuelles ainsi que la population se sont mobilisés contre la *culture du viol* et ont manifesté pour dénoncer celle-ci (Radio-Canada 2016). Les militants dénoncent un ensemble de comportements en lien avec les violences sexuelles qui ne sont plus remis en question, soit « la banalisation de la violence sexuelle, la

culpabilisation de la victime, l'incompréhension de la notion de consentement et l'incapacité du système judiciaire à vraiment écouter les victimes ». (Collard 2016)

POUR UNE STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE

C'est dans ce contexte que Québec lance sa *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles* le 28 octobre 2016.

Le Secrétariat à la condition féminine explique : « Cette stratégie vise à renforcer l'action gouvernementale en matière de prévention et d'intervention relativement aux agressions et à l'exploitation sexuelles. Elle présente des actions concrètes pour sensibiliser la population à ces problématiques et mobiliser différents milieux. Elle permettra de mieux soutenir les victimes de violences sexuelles dans leurs démarches de dévoilement et de dénonciation, et favorisera également la répression de la criminalité associée à ce type de violence ainsi que l'accompagnement des victimes à la sortie du milieu prostitutionnel. » (Secrétariat à la condition féminine 2016)

Cette stratégie, qui est le fruit d'une consultation et des travaux de 12 ministères et organismes gouvernementaux, permettra de mobiliser les intervenants des milieux sportifs, éducatifs et des services de garde, tout en offrant de l'accompagnement aux victimes dans leurs démarches judiciaires. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le gouvernement investira, sur cinq ans, 200 millions de dollars, dont 44 millions serviront à la mise sur pied de 55 nouvelles actions. Pour la vice-première ministre et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Lise Thibault, en tant que société, nous ne devons plus tolérer aucune violence faite aux femmes ou aux hommes, de quelque nature qu'elle soit. Elle considère qu'il est

FICHE SYNTHÈSE

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles, Véronique Vigneault

de notre devoir collectif de veiller étroitement à protéger l'ensemble de la population, en particulier les plus jeunes et les personnes vulnérables. Elle croit également qu'au-delà de la répression, le gouvernement a également une responsabilité envers les victimes (Secrétariat à la condition féminine 2016). La Stratégie illustrerait bien cette croyance.

Deux problématiques sont ciblées par la politique publique, soit les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle. Celles-ci se déclinent en trois axes complémentaires, soit la prévention, l'intervention en matière psychosociale, médicale, judiciaire, policière et correctionnelle ainsi que le développement de connaissances et le partage d'expertise pour mieux agir. Il est important de noter que cette action gouvernementale s'inscrit «en complémentarité de la promotion des rapports égaux déjà amorcés» (Gouvernement du Québec 2016, 12) par le gouvernement. Ce qui distingue cette Stratégie des plans d'actions et politiques précédentes concernant la violence sexuelle, c'est l'attention particulière qui est mise sur la victime et sur la sensibilisation. Le Gouvernement du Québec soutient à cet effet «[qu'il] importe de souligner que les violences sexuelles concernent l'ensemble de la société. Chaque individu et chaque milieu de vie peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie. Pour cette raison, une attention particulière est portée à la sensibilisation de la population.» (Gouvernement du Québec 2016, 12)

Synthèse

Les priorités de la stratégie gouvernementale respectivement au niveau des agressions sexuelles et de l'exploitation sexuelle :

- sensibiliser et informer pour changer les comportements ;
- soutenir les victimes ;
- soutenir l'intervention ;
- développer les connaissances pour mieux agir ;

prévenir le recrutement des personnes mineures ;

- réprimer la criminalité associée à l'exploitation sexuelle ;
- soutenir la sortie de la prostitution ;
- développer les connaissances pour mieux agir.

MÉDIAS, PARTIS POLITIQUES ET REGROUPEMENTS : DISCUSSIONS

Trois acteurs ont joué un rôle très important dans la mise à l'agenda de cette politique publique. D'abord, les médias, car ils ont largement participé à la conscientisation collective de l'enjeu des violences à caractère sexuel, comme vu précédemment. Même s'ils ont joué un rôle clé dans la mise à l'agenda de cette politique publique, la position des médias a été parfois contradictoire sur le sujet puisque certains médias ont été même jusqu'à nier l'existence de cette *culture du viol* (Gagnon 2016).

Ensuite, Québec solidaire a interpellé le gouvernement à plusieurs reprises dans la dernière année afin qu'il agisse à ce niveau. Par exemple, Mme Françoise David a demandé, lors d'une marche de mobilisation en octobre dernier que le gouvernement Couillard mette sur pied une politique qui serait accompagnée de nouvelles ressources financières : « Il faut non seulement un plan, mais il faut agir pour aider les victimes et même les agresseurs » (Radio-Canada 2016b).

Finalement, le Regroupement Québécois des Centres d'Aide et de Lutte aux Agressions à Caractère Sexuel (RQCALACS) est un acteur qu'on ne peut négliger. Le RQCALACS a joué un rôle central dans la mise à l'agenda et la rédaction de la Stratégie. Souvent interpellés à titre d'experts dans le tourbillon médiatique de l'automne 2016, ses porte-paroles ont profité de la tribune offerte pour rappeler, à plusieurs reprises, au gouvernement qu'il devait agir.

LES INQUIÉTODES LIÉES À LA MISE EN OEUVRE

Ce porte-voix pour les victimes, a accueilli favorablement la Stratégie qui reconnaît le phénomène comme un problème social plutôt qu'individuel, tout en émettant quelques inquiétudes, notamment sur le manque de mesure concernant l'éducation à la sexualité dans les écoles primaires et secondaires et sur l'absence d'actions visant les femmes qui ne portent pas plainte, ce qui représente, selon eux 95% des cas (RQCALACS 2016).

FICHE SYNTHÈSE

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles, Véronique Vigneault

De son côté, le Regroupement des Maisons pour femmes victimes de violence conjugale, a accueilli la stratégie gouvernementale avec espoir. Sa coordonnatrice Mme Louise Riendeau a même affirmé que cette stratégie contient plusieurs mesures qui pourraient améliorer la lutte contre les violences sexuelles. Par contre, quelques questions

restaient en suspens. La question principale concerne les ressources financières qui semblent, selon le Regroupement des Maisons pour femmes victimes de violence conjugale, insuffisantes pour faire une réelle différence (Regroupement des Maisons pour femmes victimes de violence conjugale 2017).

Références bibliographiques et informations utiles

- Campagne Sans oui, c'est non !, 2016, URL [disponible ici](#)
- Collard, Nathalie, 2016, «Déconstruire la culture du viol», *La Presse*, 24 octobre, URL [disponible ici](#)
- Hassenteufel, Patrick, 2011, *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin.
- Gagnon, Lysiane, 2016, « La « culture du viol », vraiment ? », *La Presse*, 29 octobre, URL [disponible ici](#)
- Gouvernement du Québec, 2016, *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*.
- La Haye, Dominique, 2015, «Agressions sexuelles et harcèlement dans l'armée: une culture du silence y règne», *Le Journal de Québec*, 30 avril, URL [disponible ici](#)
- Larouche, Vincent et Gabriel Béland, 2015, «Allégations de harcèlement sexuel contre Marcel Aubut: le COC savait depuis 2011», *La Presse*, 2 octobre, URL [disponible ici](#)
- Marchand, Emmanuel, 2015, *Enquête : Abus de la SQ: les femmes brisent le silence*, Montréal.
- Mayrand, Claude-André, 2014, «L'affaire Jian Ghomeshi en 12 dates», *Le Journal de Montréal*, 8 novembre, URL [disponible ici](#)
- Radio-Canada, 2014, URL [disponible ici](#)
- Radio-Canada, 2016a, URL [disponible ici](#)
- Radio-Canada, 2016b, URL [disponible ici](#)
- Regroupement des Maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2017, URL [disponible ici](#)
- RQCALACS, 2016, URL [disponible ici](#)
- Sioui, Marie-Michèle, 2016, «Haro sur la violence sexuelle sur les campus Trois victimes réclament des actions concrètes pour protéger les femmes alors qu'une vague d'agressions est rapportée à l'Université Laval», *Le Devoir*, 17 octobre, URL [disponible ici](#)
- Teisceira-Lessard, Philippe, 2016, «Initiations à l'UdeM: «Tu te sens presque obligée» de te déshabiller» *La Presse*, 24 septembre, URL [disponible ici](#)
- Tremblay, Stéphanie, «Soutien à des battantes», 2016, *Le Devoir*, 22 octobre, URL [disponible ici](#)

FICHE SYNTHÈSE

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles, Véronique Vigneault

Secrétariat à la condition féminine, 2016, URL [disponible ici](#)

Publié par :

Observatoire des politiques publiques
de l'Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke, Qc, J1K 2R1
+ 1 (819) 821-8000 poste 63622

Contact :

Annie.Chaloux@USherbrooke.ca
<http://opus.recherche.usherbrooke.ca>

Cette fiche synthèse a été rédigée dans le cadre d'un cours donné par la professeure Annie Chaloux à l'Université de Sherbrooke. Les points de vue exprimés dans cette fiche sont ceux de l'auteur/e et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou l'opinion de l'OPPUS et de ses partenaires.